

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

<u>Objet social du Port de Bruxelles</u>	<u>4</u>
<u>Conseil d'administration</u>	<u>5</u>
<u>Les membres du personnel</u>	<u>6</u>
<u>Directions</u>	<u>7</u>
<u>Trafic voie d'eau 2016</u>	<u>8</u>
<u>Avancement des grands projets</u>	<u>11</u>
<u>L'avenant au contrat de gestion renforce le Port dans ses missions</u>	<u>12</u>
<u>Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de communication du Port de Bruxelles</u>	<u>13</u>
<u>Mobilité : le Port développe sa flotte de véhicules électriques</u>	<u>14</u>
<u>Travaux d'entretien au bénéfice du développement portuaire</u>	<u>15</u>
<u>2016, une année riche en évènements</u>	<u>17</u>

RAPPORT DE GESTION 2016

<u>Introduction</u>	<u>20</u>
<u>Bilan</u>	<u>22</u>
<u>Compte de résultats</u>	<u>24</u>
<u>Rapport du collège des commissaires</u>	<u>26</u>
<u>Proposition à l'assemblée générale</u>	<u>28</u>

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2016

<u>Compte de résultats au 31 décembre 2016</u>	<u>30</u>
<u>Annexes au bilan et comptes de résultats</u>	<u>32</u>
<u>Bilan social</u>	<u>36</u>
<u>Règles d'évaluation</u>	<u>38</u>
<u>Composition du capital au 31 décembre 2016</u>	<u>40</u>

INTRODUCTION

L'ANNÉE 2016 A PERMIS AU PORT DE BRUXELLES DE POSER LES BASES DE SON DÉVELOPPEMENT FUTUR, ET DE MARQUER UN RECORD IMPRESSIONNANT POUR LA MANIPULATION DES CONTENEURS À BRUXELLES.

Deux grands chantiers ont en effet été lancés, celui du Village de la construction dans le bassin Vergote et celui du Brussels Cruise Terminal dans l'avant-port. Le Ministre-président de la Région de Bruxelles-Capitale a fait l'honneur au Port d'être présent sur les sites de ces chantiers pour les lancer officiellement. Sa présence démontre ainsi l'importance régionale du développement portuaire, qui conforte les objectifs du Plan Canal de la Région, visant à mieux intégrer les installations portuaires dans le tissu urbain, à densifier le domaine portuaire et à encourager une mixité des fonctions.

Précisons que l'attribution des marchés de travaux pour ces deux chantiers, situés tous les deux le long de la voie d'eau, a été conditionnée à une utilisation intensive de la voie d'eau. Une décision qui, si elle semble évidente, doit, selon nous, montrer l'exemple pour d'autres chantiers bruxellois pour lesquels une utilisation de la voie d'eau, tant pour l'approvisionnement des chantiers que pour l'évacuation des terres d'excavation est possible.

Les négociations avec la Région de Bruxelles-Capitale de l'avenant à notre contrat de gestion 2013-2018 ont également abouti en 2016, un avenant qui conforte le Port dans ses missions et ses activités, et qui reconnaît les excellents résultats d'un Port qui gagne.

Du côté des chiffres du trafic portuaire pour l'année 2016, c'est évidemment le résultat exceptionnel du terminal à conteneurs de l'avant-port qui saute aux yeux. Avec une augmentation de 50% des conteneurs manipulés, le transport de conteneurs à Bruxelles n'a jamais été aussi important et atteint la barre des 30 000 EVP (équivalent vingt pieds). Un bon résultat qui nous conforte dans notre vision logistique pour Bruxelles et assoit le Port comme un acteur incontournable pour un transport durable des marchandises à Bruxelles. Ajoutons que ce bon résultat a été obtenu alors que des travaux d'entretien importants à l'infrastructure ont été réalisés en 2016 par le remplacement des rails de la grue portique.

2016 a également vu la poursuite de notre nouvelle stratégie de communication, avec notamment le lancement d'une newsletter destinée à nos clients, la mise en ligne d'un nouveau site internet, ou encore la réalisation de spots publicitaires diffusés au cinéma et sur nos réseaux sociaux.

Enfin, 2016 a aussi été une année festive puisque la fête du Port, qui a lieu tous les deux ans, s'est déroulée au mois de mai, et a permis à de très nombreux Bruxellois de découvrir leur port et le rôle qu'il joue dans leur vie quotidienne. Ainsi, nos concitoyens ont eu une fois de plus l'occasion de mieux connaître leur port et son rôle essentiel au bon développement de notre région.

Mohammed Jabour, président
Olivier Auvray, vice-président
ir. Alfons Moens, directeur général
Philippe Matthis, directeur général adjoint



OBJET SOCIAL DU PORT DE BRUXELLES



LE PORT DE BRUXELLES EST CHARGÉ DE LA GESTION, DE L'EXPLOITATION ET DU DÉVELOPPEMENT DU CANAL, DU PORT, DE L'AVANT-PORT, DES INSTALLATIONS PORTUAIRES ET DE LEURS DÉPENDANCES DANS LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE.

Organisme d'intérêt public doté de la personnalité juridique, le Port de Bruxelles compte quatre groupes d'actionnaires publics dont les parts sont réparties comme suit :

- La Région de Bruxelles-Capitale, qui détient 58,05 % du capital ;
- La Ville de Bruxelles, qui détient 33,40 % du capital ;
- Les 8 communes bruxelloises actionnaires de l'ancienne Société du Canal (Molenbeek-Saint-Jean, Schaerbeek, Saint-Gilles, Anderlecht, Saint-Josse-ten-Noode, Ixelles, Koekelberg, Etterbeek) qui détiennent ensemble 4,88 % du capital ;
- La s.a. Bruxelles-Infrastructures-Finances, filiale de la Société régionale d'investissement de Bruxelles, qui détient 3,67 % du capital.



ADRESSES UTILES

Siège administratif du Port :

Place des Armateurs, 6
 1000 Bruxelles
 Tél. +32 (0)2 420 67 00
 Fax +32 (0)2 420 69 74
 info@port.brussels
 www.port.brussels

Capitainerie du Port :

Rue de l'Avant-Port, 2 - bte 1
 1000 Bruxelles
 Tél. +32 (0)2 247 91 21
 Fax +32 (0)2 215 32 66
 capitainerie@port.brussels

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENCE

Mohammed JABOUR F

Mireille CORTEVILLE N
 Badia EL BELGHITI² F
 Geoffrey GUERITTE F
 Jan GYPERS N

Thierry VAN CAMPENHOUT¹ F
 Alexis VAN MAERCKE N
 Serge VILAIN F
 Michaël VOSSAERT F

VICE-PRÉSIDENCE

Olivier AUVRAY N

Quentin HAXHE³ F
 Shanti INGELS N

COMMISSAIRES DU
 GOUVERNEMENT DE LA
 RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

ADMINISTRATEURS

Sofia BENNANI F
 Benjamin CADRANEL F
 Geoffroy COOMANS DE BRACHENE⁶ F

Leila KABACHI⁴ F
 Alain KESTEMONT F
 Marion LEMESRE⁵ F
 Morgane LOBJOIS F
 Anton MUYLDERMANS N
 Lara THOMMES F

Gert VAN der EEKEN N
 Bety WAKNINE F

1- Jusqu'au 15/2/2016
 2- A partir du 16/2/2016
 3- Jusqu'au 31/5/2016
 4- A partir du 1/6/2016
 5- Jusqu'au 26/8/2016
 6- A partir du 27/8/2016

LES MEMBRES DU PERSONNEL DU PORT EN 2016



Ayoub ABABAKRE, Khadija ABENAISSATI, Bénédicte ADAM, Mohamed AÏDA, Adnan AJVAZOSKI, Sabri AKEL, Mariam AOURAGH, Nadia ARIDJ, Othman AZOUZI, Eric BAEYENS, Lucienne BAEYENS, Mamadou BAH, Ousmane BAH, Ibrahim BAS, Claudio BASIGLINI, Jacques BASTIDE, Marie-Christine BELLES, Luc BERCKMANS, Isabelle BODART, Fabienne BRACKE, Chantal BRUTIN, Julie CABANA-PETRIN, Anthony CALLENS, Michèle CEURVORST, Nathalie CHARON, Mohsine CHEKTIYOU, Saïd CHELLOUK, Saïd CHIBANI, Noélie CLAEYS, Olivier CLIQUET, Erik COOREVITS, Nicolas DA SILVA MARTINS, Wagas DAR, Abdelyamin DARKAOUI, Marie-Anne DAUNE, Christiaan DE CUBBER, Anneleen DE DONCKER, Isabelle de GHELDERE, Martine DE NORRE, Dirk DE PRINS, Alfons DE ROY, André DE SMET, Winie DEBOELPAEP, Suzanne DEDECKER, Line DELCOIGNE, Luc DELPRAT, Eric DELVALLEE, Louis DELVALLEE, Roland DELVALLEE, Claude DEMELENNE, Frédéric DEWEZ, Murat DONMAZ, Hafida DRAOUI, Geoffroy DRAPPIER, Anja DURANT, Anabel ENGELEN, Busra ERDOGAN, Luis Filipe FERREIRA DA FRAGA, Thierry FRAIGNEUX, Marine GODEAU, Sylvain GODFROID, Thierry GOOSSENS, Gaëtan GOUDMAEKER, Philippe GROULT, Sébastien HANSEN, Marc HELMAN, Caroline HERMANUS, Eric HEYLIGHEN, Marc HUBERT, Metin ILERI, Laurent JACQUET, Paul JENARD, Jamshid KARIMI, Youssef KHATTABI, Olivier LAMBRECHTS, Tiffany LEGRAIN, Philippe LIENARD, Denis LOUSBERG, Patrick MAGUIN, Bettina MARCOUX, Carine MARCOUX, Britana MARFO, Youssa MARUINI, Gaël MATHIEU, Philippe MATTHIS, Adeline MEHMEDI, Denis MERTENS, Bekim MIFTARI, Michel MINY, Alfons MOENS, Anne MOMMENS, André MOONS, Maria MOTTARD, Karim MRABET YOUSFI, Johan OPSOMER, Thierry ORBAN, Philippe PARISEL, Domenico PASCUZZI, Anthony PIREDDU, Cliff PIZARRO, Rudi PIZARRO, Nico RAEMDONCK, Rainier REEKMANS, Sébastien RIGAUX, Mary Elizabeth RUBIÑOS CASTILLO, Joe RUIZ-MARTIL, Faramarz SABZALIZADEH, Kamel SAÏM, Abdelouahid SBAI, Pascal SCULIER, Mohamed SEYOUR, Désirée SIMONETTI, Jonas SOUFFRIAU, Balla SOUMARE, Dany STROEIJBANS, Valérie TANGHE, Yves TASSIGNON, Ann T'KINDT, Mohamed Wafid TOUNSI, Denis TOUSSAINT, Fabien VAN DEN BOSSCHE, Bernard VAN KOMEN, Eddy VAN MEENEN, Geoffrey VANDECASTEELE, Laurent VANDEN BROECK, Eddy VANDENHEUVEL, Sabrina VANGENECHTEN, Aurélie VANSIPPE, Kevin VAZ BORREGA, Geert VERHEYEN, Elisabeth VINCENT, Patrick VINDELINCKX, Pierre WARNON, Luc F.L.J. WEYERS, Ariane WOUTERS, Kwok-Kim YU, Sabir ZAHAF, Abdellah ZITAN

DIRECTIONS

DIRECTION GÉNÉRALE

ir. Alfons MOENS, directeur général

Philippe MATTHIS, directeur général adjoint

DIRECTION ADMINISTRATIVE & FINANCIÈRE

Caroline HERMANUS, directrice-chef de service

Recrutement, formation et développement des compétences

Gestion administrative et sociale

Accueil

Budget

Comptabilité générale, budgétaire et analytique

Finances

DIRECTION COMMERCIALE & JURIDIQUE

Rainier Reekmans, directeur-chef de service

Concessions et locations de terrains, bureaux, entrepôts

Remembrements et extension du domaine portuaire

Autorisations

Assurances

Contentieux & Avis juridique

Gestion des contrats

Marchés publics

DIRECTION MARKETING & DÉVELOPPEMENT

Valérie TANGHE, directrice

Relations presse

Communication

Marketing

Evènements

Développement

Etudes économiques et statistiques

Urbanisme

DIRECTION TECHNIQUE

Frédéric DEWEZ, directeur

Etudes et travaux voie d'eau

Réalisation et maintenance bâtiments

Travaux et maintenance canal

Electromécanique

Environnement

CAPITAINE

Luc DELPRAT, capitaine de Port

Navigation

Sécurité sur la voie d'eau

Ouvrages d'art

Perception

ADRESSES EMAIL

amoens@port.brussels

pmatthis@port.brussels

chermanus@port.brussels

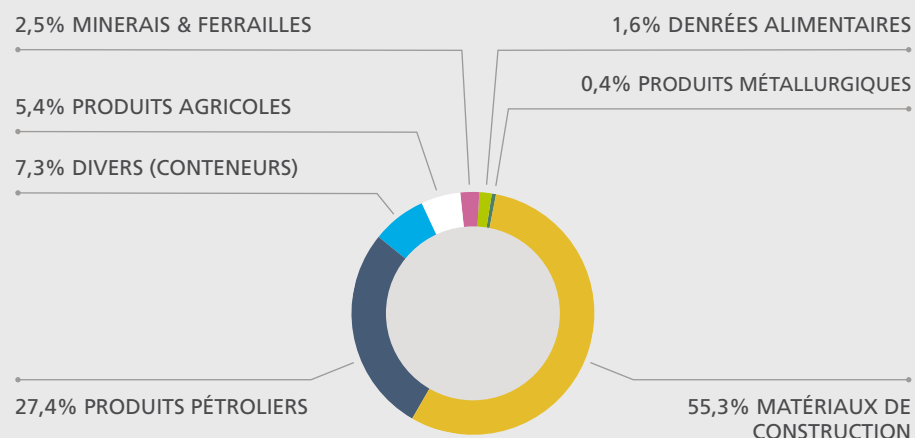
rreekmans@port.brussels

vtanghe@port.brussels

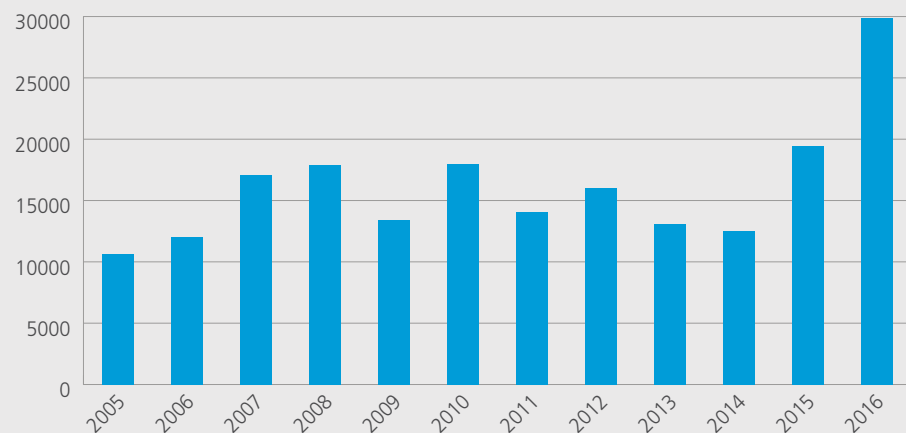
fdewez@port.brussels

ldelprat@port.brussels

RÉPARTITION TRAFIC PROPRE 2016



TRAFICS ANNUELS EN EVP



TRAFICS VOIE D'EAU

TRAFICS 2016 : PROGRESSION DU TRAFIC PROPRE, RECORD BATTU POUR LES CONTENEURS

Les chiffres du trafic de marchandises par la voie d'eau pour l'année 2016 sont très encourageants pour l'activité portuaire à Bruxelles puisque les trafics propres sont en augmentation de près de 3% par rapport à 2015. Mais avec une augmentation de plus de 50%, c'est bien évidemment le trafic de conteneurs qui marque la progression la plus nette et établit par la même occasion un nouveau record absolu pour le transport de conteneurs à Bruxelles. Le trafic global accuse cependant une légère baisse, causée par un recul important du trafic de transit (le trafic qui passe par le port de Bruxelles sans y décharger sa cargaison).

Le trafic global par voie d'eau pour l'année 2016 représente une diminution importante de l'impact environnemental du transport : plus de 600 000 camions évités sur les routes, 95 000 tonnes de CO₂ en moins dans l'atmosphère, et plus de 23 millions d'euros économisés en coûts externes.

UN TRAFIC PROPRE CONSOLIDÉ

Avec près de 4,5 millions de tonnes, le trafic propre bruxellois progresse de 2,7%. Les deux catégories de marchandises les plus importantes pour le port de Bruxelles, les matériaux de construction et les produits pétroliers, progressent dans les mêmes proportions et assoient leur prépondérance sur le transport par la voie d'eau à Bruxelles avec plus de trois quarts des volumes transportés. Le premier partenaire des échanges avec le port de Bruxelles reste, et de loin, les Pays-Bas, avec, à eux seuls, plus de 60% du trafic. La Belgique représente un peu plus de 30%.

TRAFIC GLOBAL		(en milliers de tonnes)	
	2016	2015	Δ16-15
Trafic propre Bruxelles	4.480	4.364	+2,7%
Transit	2.020	2.184	-7,5%
TOTAL	6.500	6.548	-0,7%

TRANSIT EN BERNE

Si le trafic global baisse légèrement (0,7%) c'est dû à la chute du trafic de transit (-7,5%), causée notamment par des problèmes techniques en amont de Bruxelles, ou encore des modifications structurelles dans les activités industrielles wallonnes. Des résultats à remettre évidemment en perspective puisqu'ils n'affectent pas directement l'activité portuaire bruxelloise.



La voie d'eau est également un atout pour les transports exceptionnels. L'accessibilité du port de Bruxelles permet en effet le transport d'éléments indivisibles de grande taille. C'est ainsi qu'en août 2016, des cuves pour la fabrication de la bière ont été acheminées par bateau jusqu'à l'avant-port, pour être ensuite transportées par la route jusqu'à Louvain. Au total, ce sont seize cuves de 23 mètres de long et six mètres de diamètre qui ont transité par le port.



AVANCEMENT DES GRANDS PROJETS

2016 a vu la mise en œuvre de deux grands projets portuaires, à savoir le Village de la construction et le Terminal à passagers.

En effet, l'inauguration de la première phase des travaux du futur **Village de la construction** a eu lieu en grande pompe le 27 avril 2016. Cet événement s'est tenu sur le site du futur Village de la construction en rive gauche du bassin Vergote, en présence du ministre-président, Rudi Vervoort et des président du Port, Mohammed Jabour et vice-président Olivier Auvray. Un chapiteau a été installé afin d'accueillir les nombreux invités et de leur rappeler les enjeux de cet ambitieux projet qui vise à mieux intégrer dans le tissu urbain la distribution de matériaux de construction aux professionnels et aux particuliers menant des travaux de rénovation importants.

Après la démolition des anciens bâtiments et l'aplanissement du terrain, la construction a pu démarrer et les éléments qui composeront les 7000 m² d'entrepôts durables, combinant espace de stockage, show-room et bureaux, ont commencé à prendre place. La fin des travaux est prévue pour l'automne 2017 et l'exploitant, qui déménagera ses installations du bassin Béco, devrait pouvoir démarrer ses activités à l'hiver 2017.

En ce qui concerne le **Terminal à passagers**, l'inauguration a également fait l'objet d'un événement regroupant non seulement les acteurs du projet mais également les riverains, fort concernés par ce projet qui donnera un nouvel élan à leur quartier.

Tout ce petit monde embarquait le 5 juillet, en présence du ministre-président, Rudi Vervoort et des président et vice-président du Port, sur le bateau "Vilvaldi" pour un battage de pieux, lesquels serviront de piliers au futur quai de 240 m de long qui accueillera les bateaux de croisières et d'excursions. La fin des travaux est planifiée pour l'hiver 2017.

Il est important de savoir que, pour ces deux projets, le cahier spécial des charges du marché de travaux comportait un critère relatif à l'utilisation de la voie d'eau. Ce critère a été déterminant pour le choix de l'entrepreneur. En effet, le Port ne limite pas ses demandes d'utilisation de la voie d'eau à ses clients mais l'applique à ses activités dès que l'occasion se présente.

Ainsi, dans le cas du Terminal à passagers, ce sont quelques 150 camions qui seront évités grâce au transport par la voie d'eau des éléments en béton préfabriqués (poutres, prédalles), des pieux, des structures métalliques de l'auvent et du restaurant, ou encore du tablier de la passerelle. Quant aux déblais de chantier, ils sont également évacués par la voie d'eau.

Dans le cas du chantier du Village de la construction, les modules de la toiture ainsi que les colonnes et les poutres métalliques sont produits dans une entreprise sise le long d'une voie d'eau et acheminés au port de Bruxelles sans aucun transport routier ! Quant aux terres, elles sont, autant que possible, réutilisées sur site et le reste est évacué par la voie d'eau, de même que les déblais.

Ainsi, la préparation et la mise en œuvre des projets du Port passent par une réflexion toujours plus innovante et créative quant aux possibilités logistiques des chantiers de construction.



Autre grand projet en cours de développement, la **commercialisation du terrain adjacent au centre TIR (TACT)** a connu des avancées importantes en 2016 puisque ce sont pas moins de quatre concessions qui ont été conclues avec des acteurs économiques de premier ordre qui entendent développer sur ce terrain des activités d'industrie urbaine. Ajoutons que les travaux de construction du nouveau garage Citroën sur la parcelle de ce terrain cédé par le Port à la Région ont également débuté en 2016. Une construction qui permettra la réalisation, par la Région, d'un musée dans le garage historique de la place de l'Yser.



L'AVENANT AU CONTRAT DE GESTION RENFORCE LE PORT DANS SES MISSIONS

Le Port et la Région de Bruxelles-Capitale ont conclu fin 2016 l'avenant au contrat de gestion du Port de Bruxelles, qui entendait adapter le contrat, conclu en 2013, aux évolutions de la gouvernance bruxelloise.

L'avenant approuvé par le Gouvernement bruxellois et le conseil d'administration du Port renforce le Port dans ses missions d'opérateur portuaire, de gestionnaire de la voie d'eau et de facilitateur logistique pour la région. Il prend également en compte l'intégration du Port dans les projets du Plan Canal de la Région, notamment par l'intégration d'une clause "Plan Canal" dans les contrats de concession du Port.

L'avenant confirme les grands projets de développement du Port et l'ensemble des financements régionaux du Port, témoignant ainsi de la confiance de la Région dans son autorité portuaire.

Un avenant signé la même année que l'évaluation positive faite par la Région à la mi-mandat des quatre mandataires nommés par elle pour diriger le Port.

POURSUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION DU PORT DE BRUXELLES

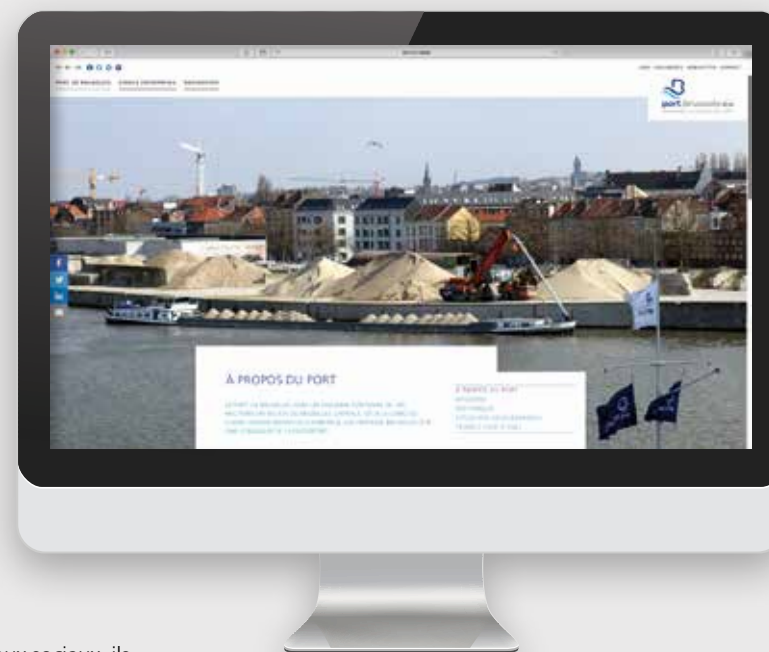
La stratégie de communication développée en 2015 a révélé de nombreuses attentes de la part des différents publics-cibles. Afin de répondre au mieux à ces attentes, différents outils ont été développés. Ces outils visant tous le même objectif : l'illustration de l'incontournable interaction entre le port et la ville, tel qu'illustré par le slogan "ensemble, un port et une ville".

La première grande réalisation de l'année 2016 fut sans conteste le nouveau **site internet**, mis en ligne au mois d'avril. S'alignant sur la charte graphique développée en 2013, l'accent a été mis sur une imagerie forte avec des nouvelles photos et des textes clairs et concis. De plus, une carte interactive permet à l'internaute d'un coup de "clic" de se promener dans le domaine portuaire. Sur le plan des **réseaux sociaux**, les nombreuses actualités postées par le Port en 2016 ont permis d'agrandir la communauté de fans de manière importante comme le montre le tableau ci-dessous.

Compte du Port de Bruxelles	Nombre de fans début 2016	Nombre de fans fin 2016	Taux d'augmentation de la communauté
Facebook	231	562	135 %
Twitter FR	140	688	391 %
Twitter NL	42	417	893 %
LinkedIn	248	339	37 %
Instagram (créé en juillet 2016)	0	117	N/A

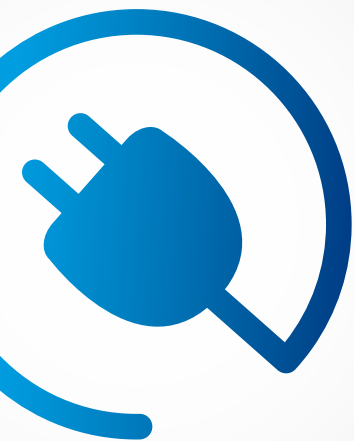
En outre, le Port n'a pas manqué de marquer son intérêt sur les réseaux sociaux de nombreuses entités publiques et privées bruxelloises ou autres (par ex. citydev, Impulse, Port of Antwerp, AIVP, FEPI, Commission européenne, canal.brussels, etc.).

Afin de toucher le plus grand nombre et de mettre en avant différentes facettes de l'activité portuaire bruxelloise, **4 films** ont été produits. Outre leur diffusion sur les réseaux sociaux, ils étaient également visibles du 14 au 27 décembre dans tous les cinémas bruxellois, période de grande fréquentation (coefficient de 120%). Le bilan de cette campagne cinéma est spectaculaire. En effet, sur les 71 écrans des 8 cinémas où les films ont été diffusés, **290 100** cinéspectateurs ont été touchés.



Pour répondre à la demande des clients en attente de communication portuaire, une **Portnews**, qui leur est exclusivement réservée, a été créée. 5 Portnews, dont une "spécial emploi", ont ainsi été produites en 2016. Les sujets traités vont des investissements en matière d'infrastructures à la sécurité portuaire, mais également du Plan Canal et des grands projets du Port. Les clients eux-mêmes sont partie prenante, une rubrique "la parole aux clients" étant régulièrement insérée dans le rédactionnel.

MOBILITÉ : LE PORT DÉVELOPPE SA FLOTTE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES



Dans le cadre de sa politique de développement durable, le Port s'est doté de trois voitures 100% électriques et d'un modèle "plug-in hybride". Pour permettre une recharge aisée de ces véhicules, des bornes de recharge ont également été installées à différents endroits du domaine portuaire.

Afin d'améliorer ses efforts en matière de promotion d'une mobilité alternative, le Port a également fait l'acquisition de trois vélos électriques. Ces vélos sont mis à la disposition des membres du personnel. Ils ont pour objectif de faciliter les déplacements professionnels et éviter l'utilisation d'une voiture.

Par ces acquisitions, le Port contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à une meilleure qualité de vie en ville.





TRAVAUX D'ENTRETIEN AU BÉNÉFICE DU DÉVELOPPEMENT PORTUAIRE

Au cours de l'année 2016, d'importants travaux se sont déroulés, dans le but d'entretenir les infrastructures portuaires et de permettre ainsi d'assurer aux clients du Port des conditions d'exploitation de leurs activités les meilleures possibles.

Outil incontournable de l'avant-port, la grue portique du terminal à conteneurs avait besoin d'importants travaux de maintenance. C'est ainsi que les rails de la grue ont été remplacés en novembre 2016. Une opération qui s'est déroulée en excellente collaboration avec l'opérateur du terminal et qui n'a pas interrompu son activité puisque les travaux se sont déroulés en deux phases, permettant à tout moment l'utilisation de la grue portique. L'opérateur a ainsi utilisé un reach-stacker pendant les travaux, lui permettant de couvrir l'ensemble de la plateforme.

Autre pôle important de l'activité portuaire à Bruxelles : le TIR Logistics centre dont les rampes d'accès aux niveaux supérieurs des entrepôts ont été rénovées en 2016. Une rénovation menée en tenant compte des activités de nos clients puisque l'accessibilité des niveaux supérieurs du TIR Logistics centre n'a à aucun moment été interrompue. Des déviations avaient en effet été mises en place pour garantir la continuité des activités des clients.

Enfin, le Port de Bruxelles a procédé au remplacement des portes de l'écluse d'Anderlecht, l'une des deux écluses en région de Bruxelles-Capitale.

Une opération de grande envergure qui a nécessité une interruption de la navigation de plusieurs jours. Afin de minimiser les désagréments aux professionnels de la navigation, le Port avait d'ailleurs organisé les travaux parallèlement à ceux effectués par Waterwegen & Zeekanaal sur la partie flamande du canal Bruxelles-Charleroi, qui nécessitaient également une interruption de la navigation.

Ces travaux d'envergure sont bien évidemment complémentaires au travail quotidien de notre service technique et des équipes de maintenance, qui interviennent tout au long de l'année pour le bon fonctionnement des installations portuaires.





port.brussels

Gueuse

2016, UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÈNEMENTS



C'est le dimanche 15 mai 2016 que s'est tenue la 14^{ème} édition de la fête du Port de Bruxelles, événement bisannuel depuis plusieurs années maintenant. Malgré le temps mitigé, l'évènement a connu un très beau succès puisque plus de 20 000 personnes ont pris part aux festivités du jour. De nombreuses activités et animations telles que le petit train, les ateliers de grimage, les démonstrations de Jet-Ski/Rocketman ont fait le bonheur de tous.



Le Port a également participé, pour la 3^{ème} année consécutive, à la Fête de l'Iris. L'évènement ensoleillé a eu lieu le dimanche 8 mai au parc de Bruxelles. Les activités ainsi que la première édition du Food Truck Festival ont fait le bonheur des nombreux visiteurs.

Et enfin, pour terminer l'année sur une note festive et enfantine, plus de 1 000 enfants de plusieurs écoles bruxelloises sont

venus accueillir Saint-Nicolas qui, comme toujours, est arrivé en bateau au Port de Bruxelles le 2 décembre dernier avec plein de cadeaux et de bonnes surprises pour tous les enfants sages.





1. INTRODUCTION

Le rapport de gestion est rédigé conformément aux articles 94 à 96 du code des sociétés. Le Port de Bruxelles, zone de concentration d'entreprises, a augmenté de 2% son chiffre d'affaires passant de 9.016.446,28€ à 9.210.614€.

Au niveau de la gestion des risques, les provisions pour litiges 2016 sont maintenues et ce, à une valeur correspondant à 50 % des sommes réclamées conformément aux règles d'évaluation. Certaines provisions ont été revues suite à l'évolution de certains dossiers.

Durant l'année 2016, le Port a réalisé des travaux de dragage pour un montant de 2.582.597,93€.

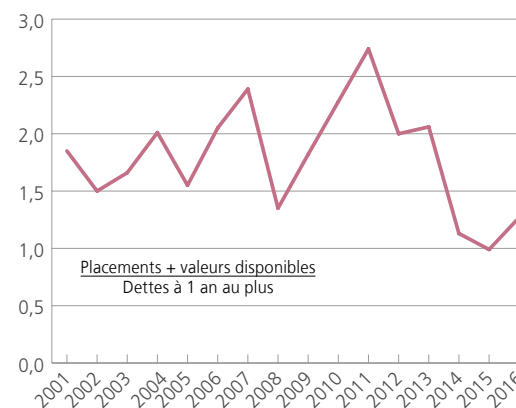
Du point de vue des risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, les dotations régionales constituent un élément important de la structure de gestion du Port de Bruxelles.

Le Port a reçu, en 2016, 18.577.000€ de dotations de la Région soit une hausse de 25% par rapport à 2015. En effet, le Port a lancé en 2016 deux grands projets à savoir le "village de la construction" et le "terminal à passagers" pour lesquels deux dotations spécifiques ont été accordées.

Enfin, il est à noter que le Port de Bruxelles n'a pas d'activités de recherche et de développement et qu'aucun événement important n'est survenu après la clôture de l'exercice.

Ci-joint quelques ratios pertinents calculés depuis l'an 2001 :

LE RATIO DE LIQUIDITÉ ABSOLUE



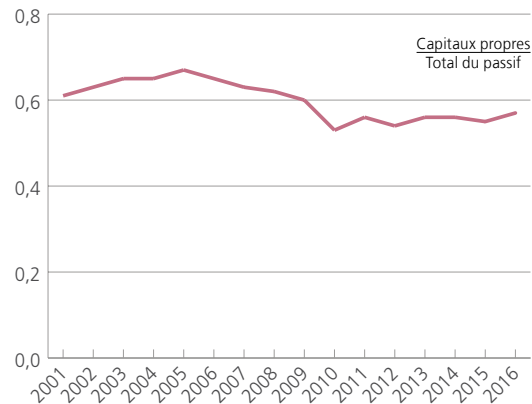
Ce ratio montre dans quelle mesure le Port peut faire face à ses dettes à 1 an au plus avec ses liquidités.

Il est à noter que depuis 2011, le compte de transit ayant été requalifié en "autres créances", nous avons également repris ce montant dans le calcul pour être cohérent avec les autres années.

Nous constatons une augmentation de ratio par rapport à 2015. En effet, l'entreprise adjudicataire n'a pas pu réaliser tous les travaux prévus et donc le Port n'a pas pu payer la totalité des travaux prévus en 2016, ce qui a eu un impact sur notre trésorerie.

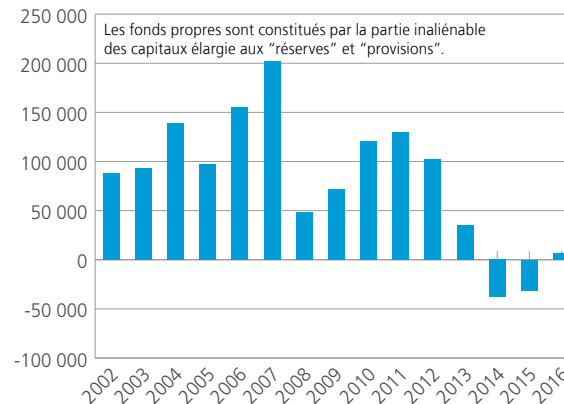


RATIO DE SOLVABILITÉ GÉNÉRALE (ratio d'autonomie financière)



Le ratio de solvabilité reste comparable aux cinq dernières années. Les capitaux propres ont augmenté en 2016 par rapport à 2015 suite à une hausse des subsides en capital. Cela s'explique par la réception des premières factures des deux grands projets du Port (village de la construction et terminal à passagers). Ceux-ci étant en cours de réalisation, le Port n'a pas encore effectué des amortissements sur les montants des travaux déjà exécutés. Cependant, le total du passif a également augmenté de manière équivalente, ce qui explique la stabilité du ratio.

LE FONDS DE ROULEMENT = (Capitaux permanents – Actifs fixes)



Le fonds de roulement est positif, ce qui s'explique par une hausse des capitaux permanents par rapport à 2015.

LE RATIO D'ENDETTEMENT

L'endettement bancaire représente 15% du passif soit 2,5% de moins qu'en 2015. Le Port n'a proportionnellement pas beaucoup d'emprunts en cours. Il est important de préciser que suite à la consolidation du Port, la capacité d'emprunt est limitée, tout emprunt du Port impactant automatiquement le périmètre de consolidation régional.



2. BILAN

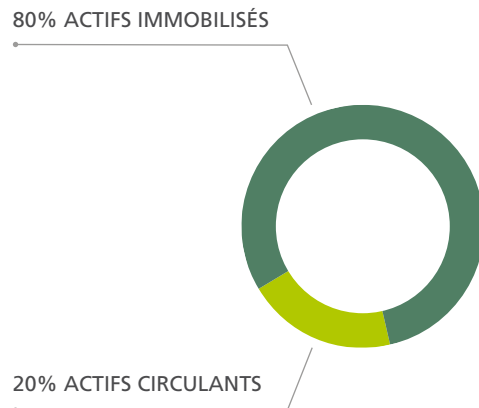
2.1. L'ACTIF

Les "actifs immobilisés" atteignent un niveau de 104.698.392,02€ et sont en augmentation par rapport à l'exercice antérieur. Ils restent largement prédominants par rapport aux "actifs circulants" qui représentent 20% du total du bilan, comme l'illustre le graphique 1 "Structure de l'Actif". Cette augmentation est due à la réalisation de travaux sur nos biens.

La rubrique "Immobilisations détenues en location-financement" reprend la valeur des travaux du site Carcoke, déduction faite des amortissements annuels. La charge d'amortissement est alors compensée annuellement par la prise en résultat du subside alloué par la Région et les recettes propres du site.

On notera également que suite aux contrôles de la Cour des comptes, le Port s'est engagé à réaliser un inventaire du patrimoine immobilier en répertoriant les différentes parcelles cadastrales afin de reconstituer les montants portés à l'actif du bilan. Un marché public est en cours d'élaboration.

STRUCTURE DE L'ACTIF



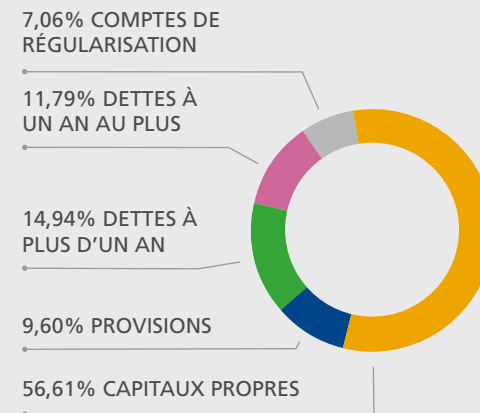
L'augmentation du poste "créances à un an au plus – Autres créances" est due à une augmentation de notre compte de transit. Cependant, cet argent a servi à payer en début d'année 2017 des factures de grands travaux reçues fin 2016.

Les "comptes de régularisation" sont en diminution. Cela s'explique par une moins bonne rémunération pour la bonne gestion financière du Port au sein du Centre de Coordination Financière de Bruxelles (CCFB). Ceci est la conséquence du niveau extrêmement bas des taux d'intérêts.

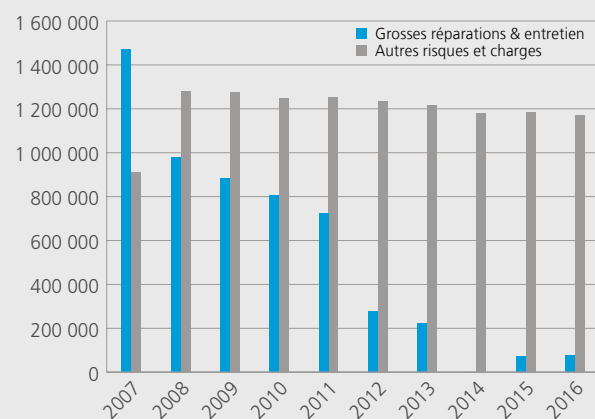
2.2. LE PASSIF

Les capitaux propres atteignent un niveau de 56,61 % du total du bilan.

STRUCTURE DU PASSIF



PROVISIONS



L'augmentation du poste "provisions" résulte de l'affectation d'une provision pour dragage soit 20.992,86€. Pour ce qui concerne les "provisions autres risques et charges" une légère baisse est à constater suite à la reprise de provisions lors de la clôture de dossiers ou d'une révision des risques.

Afin de prévoir au mieux les risques que la société serait amenée à supporter, nous avons constitué des provisions à concurrence de 50 % de chacun des litiges connus.

Les dettes sont influencées essentiellement par :

LES DETTES À PLUS D'UN AN.

Ce poste est en diminution par rapport à 2015 résultant du reclassement des tranches d'emprunts (BEI) de plus d'un an à moins d'un an soit 733.530,71€.

LES DETTES À UN AN AU PLUS.

Ce poste reprend l'annuité de l'emprunt des 22.500.000€ de la BEI pour Carcoke soit 733.530,71€.

Les dettes commerciales ont augmenté par rapport à 2015 suite à une correction d'écriture et un transfert du poste "autres dettes" vers le poste "dettes commerciales".

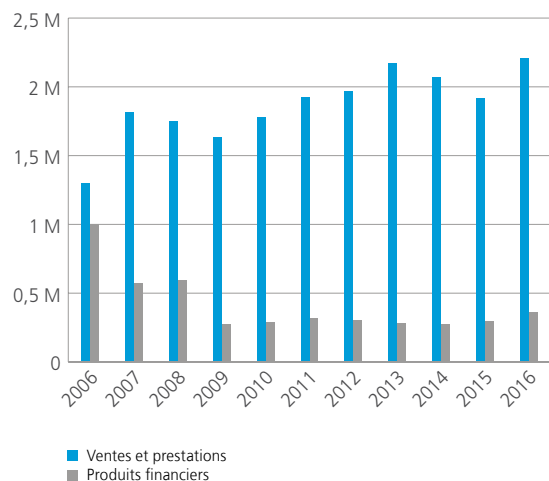
Les dettes salariales et sociales évoluent en fonction des charges salariales reprises dans le compte de résultats. Elles sont en augmentation en 2015 suite au paiement début 2017 de la déclaration ONSS du dernier trimestre 2016. (voir 3.2.1.).



3. COMPTE DE RÉSULTATS

3.1. LE COMPTE DE PRODUITS

PRODUITS EN €



3.1.1. Le total des ventes et prestations s'élève à 22.038.990,58€, il est en augmentation par rapport à l'exercice précédent. Cette variation est due à une augmentation du poste "autres produits d'exploitation" du fait que le Port a réalisé des travaux de dragage en 2016 et non en 2015.

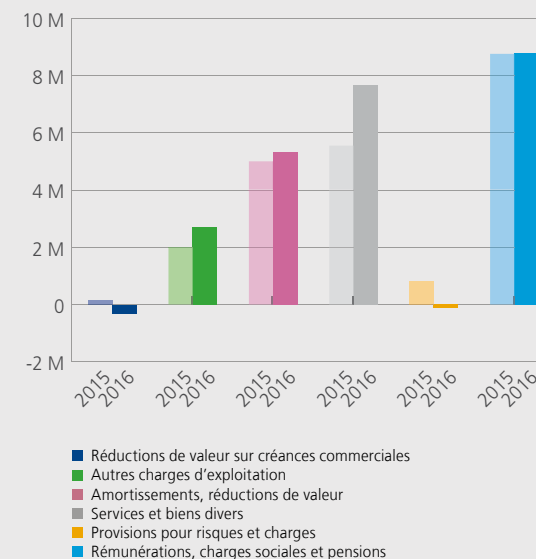
3.1.2. Les produits financiers sont en hausse par rapport à l'année précédente suite à la récupération des amortissements sur les investissements fait en 2015 et amortis en 2016 (subsidés d'investissements).

3.2. LE COMPTE DE CHARGES

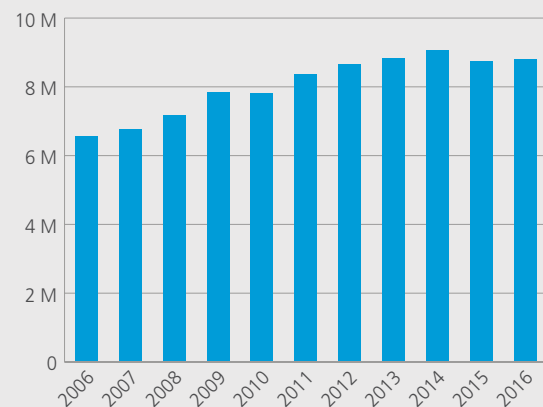
3.2.1. La masse salariale, qui atteint 8.789.392,25€ en ce compris les pensions, a augmenté de 38.100 € soit 0,5%. Elle reste stable par rapport à 2015.

3.2.2. Les provisions pour risques et charges sont expliquées au point 2.2.

STRUCTURE DES CHARGES D'EXPLOITATION 2015

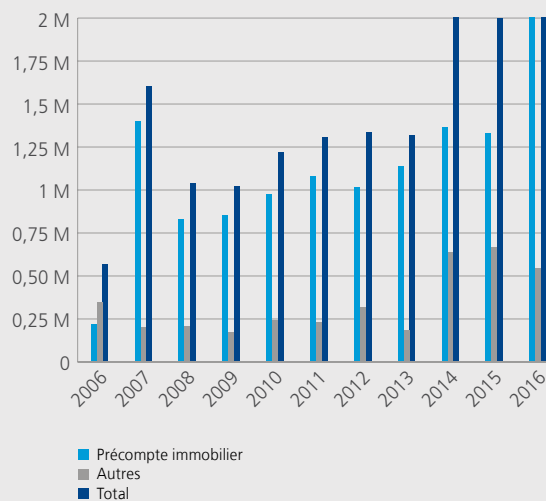


MASSE SALARIALE



3.2.3. Le poste "Services et biens divers" est en augmentation par rapport à l'exercice précédent du fait qu'aucun travaux de dragage n'a été réalisé en 2015. En 2016 le Port a réalisé les travaux de dragage pour 2.582.597,93€.

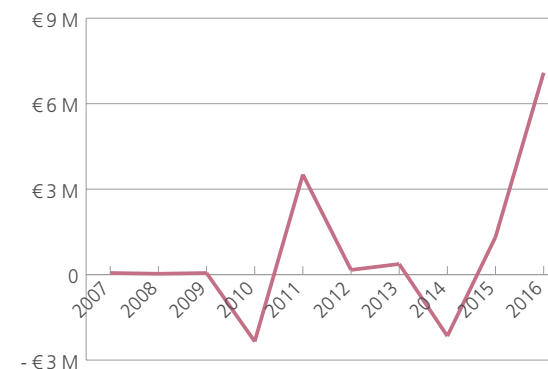
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION



3.2.4. Les autres charges d'exploitation sont constantes par rapport à 2015.

3.3. RÉSULTAT DE L'EXERCICE

ÉVOLUTION DU RÉSULTAT COURANT



L'exercice se clôture avec un résultat positif de 708.758,86€. En conséquence, il est proposé de prélever sur le bénéfice de l'exercice un montant de 35.437,94€ soit 5 % destiné à alimenter la réserve spéciale destinée aux travaux d'amélioration, d'extension et de renouvellement, et d'affecter le solde au bénéfice à reporter qui s'établit ainsi à 2.439.185,43€.

Approuvé en séance du Conseil d'administration du 28 avril 2017.

Le Vice-président,
O. AUVRAY.

Le Président,
M. JABOUR.

Le Directeur général adjoint,
Ph. MATTHIS.

Le Directeur général,
Ir. A. MOENS.

RAPPORT DU COMMISSAIRE

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ PORT DE BRUXELLES S.A. POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels, ainsi

que les déclarations complémentaires requises. Les comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2016, le compte de résultats de l'exercice clos à cette date et l'annexe.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS – OPINION SANS RÉSERVE

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de la société Port de Bruxelles SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 130.166.604,17 € et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 708.758,86 €.

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANE DE GESTION RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

L'organe de gestion est responsable de l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées en Belgique. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement de comptes

annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité, les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SANS RÉSERVE

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société Port de Bruxelles SA au 31 décembre 2016, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

PARAGRAPHE RELATIF À D'AUTRES POINTS

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur le paragraphe 2.1 du Rapport de gestion qui fait référence à l'engagement de réaliser l'inventaire du patrimoine immobilier du Port de Bruxelles en répertoriant les différentes parcelles cadastrales afin de mieux identifier les montants portés à l'actif du bilan. Cet engagement a été pris à la suite d'une remarque de la Cour des Comptes.

De même manière, nous attirons l'attention d'une part sur le paragraphe 2.2 du Rapport de gestion qui rappelle que, conformément aux règles d'évaluation, les provisions sont

constituées de manière à représenter 50% du risque maximum encouru par la société et d'autre part l'annexe C 5.8 des comptes annuels qui mentionne un litige commerciale de

5.500.000 €. Le litige en question devrait trouver une issue dans le courant de l'année 2017.

RAPPORT SUR D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes annuels :

- Le rapport de gestion, établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés et à déposer conformément à l'article 100 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par la loi, concorde avec les comptes annuels et ne comprend pas d'incohérences significatives et ce par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Le bilan social, à déposer conformément à l'article 100 du Code des sociétés, traite tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par la loi et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre dossier de contrôle.

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.
- Tous les documents à déposer conformément à l'article 100 du Code des sociétés, reprennent - tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu - les informations requises par ce Code et ne comprennent pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat, à l'exception des informations requise par l'article 100 §5 sur les subsides en capital alloués ou payés durant l'exercice qui ne sont pas repris dans l'annexe des comptes annuels.

En ce qui concerne le rapport de gestion et le bilan social, nous faisons référence à nos déclarations susmentionnées y relatives.

Fait à Bruxelles, le 12 mai 2017

SCPRL BMA & Associates
Représentée par **Geneviève BUELENS**
Réviseur d'entreprises



Société anonyme de droit public
Place des Armateurs 6
1000 Bruxelles
T.V.A. (BE) 0249.268.719
RPM BRUXELLES

PROPOSITION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE STATUER SUR LES POINTS SUIVANTS DE L'ORDRE DU JOUR

1. Rapports du conseil d'administration et du collège des commissaires aux comptes à l'assemblée générale
2. Approbation du bilan et du compte de résultats du vingt-quatrième exercice social (année 2016) ;
3. Affectation des résultats du vingt-quatrième exercice social (année 2016) ;
4. Décharge à donner aux administrateurs et aux commissaires ;
5. Nomination des commissaires aux comptes ;
6. Fixation du montant des émoluments dus au président et au vice-président, aux administrateurs et aux commissaires aux comptes ;
7. Nomination d'un administrateur ;

Arrêté en séance du 19 mai 2017

Mohammed JABOUR, président
Olivier AUVRAY, vice-président

Sofia BENNANI
Benjamin CADRANEL
Geoffroy COOMANS DE BRACHENE
Mireille CORTEVILLE
Badia EL BELGHITI
Geoffrey GUERITTE
Jan GYPERS
Shanti INGELS
Leila KABACHI
Alain KESTEMONT
Morgane LOBJOIS
Anton MUYLDERMANS
Lara THOMMES
Alexis VAN MAERCKE
Serge VILAIN
Michaël VOSSAERT



BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2016

(en euros)	2015	2016
ACTIFS IMMOBILISÉS	101.016.297,51	104.698.392,02
II. Immobilisations incorporelles	192.263,93	118.479,76
III. Immobilisations corporelles		
A. Terrains et constructions	73.930.880,44	73.962.599,26
B. Installations, machines & outillage	490.278,27	389.572,79
C. Mobilier et matériel roulant	368.558,68	262.795,35
D. Immobilisation détenues en location-financement	21.511.082,39	21.042.601,47
E. Autres immobilisations corporelles	585.984,37	521.340,92
F. Immobilisations en cours & acomptes versés	3.784.048,17	8.247.801,21
	100.670.832,32	104.426.711,00
IV. Immobilisations financières		
A. Entreprises liées		
1. Participations	151.937,00	151.937,00
C. Autres immobilisations financières		
2. Créances et cautionnements en numéraire	1.264,26	1.264,26
	153.201,26	153.201,26
ACTIFS CIRCULANTS	18.576.070,17	25.468.212,15
V. Créances à plus d'un an		
A. Créances commerciales		
B. Autres créances	0,00	0,00
	0,00	0,00
VII. Créances à un an au plus		
A. Créances commerciales	5.206.403,42	5.025.950,56
B. Autres créances	12.897.394,34	19.693.516,78
	18.103.797,76	24.719.467,34
VIII. Placements de trésorerie		
B. Autres placements	0,00	0,00
IX. Valeurs disponibles	97.246,67	441.746,86
X. Comptes de régularisation	375.025,74	306.997,95
TOTAL DE L'ACTIF	119.592.367,68	130.166.604,17

(en euros)	2015	2016
CAPITAUX PROPRES	65.481.359,68	73.690.933,75
I. Capital		
A. Capital souscrit	2.276.612,12	2.276.612,12
B. Capital non appelé (-)	-3.377,67	-3.377,67
	2.273.234,45	2.273.234,45
II. Primes d'émission	893.188,00	893.188,00
III. Plus-values de réévaluation	10.417.803,57	10.417.803,57
IV. Réserves		
A. Réserve légale	227.661,21	227.661,21
B. Réserves indisponibles	2.595.625,68	2.595.625,68
D. Réserves disponibles (*)	673.754,68	709.192,62
	3.497.041,57	3.532.479,51
V. Bénéfice (+), Perte reportée (-)	1.765.864,51	2.439.185,43
VI. Subsidés en capital	46.634.227,58	54.135.042,79
PROVISIONS	12.607.845,36	12.491.270,98
VII. Provisions pour risques et charges		
C. Grosses réparations & gros entretien	742.693,61	763.686,47
D. Autres risques et charges	11.865.151,75	11.727.584,51
	12.607.845,36	12.491.270,98
DETTES	41.503.162,64	43.984.399,44
VIII. Dettes à plus d'un an		
A. Dettes financières		
A.4. Etablissements de crédit	20.186.299,68	19.452.768,97
D. Autres dettes		
	20.186.299,68	19.452.768,97
IX. Dettes à un an au plus		
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	703.045,38	733.530,71
C. Dettes commerciales	7.293.630,50	13.004.452,77
D. Acomptes reçus sur commandes	1.051.256,17	149.539,00
E. Dettes fiscales, salariales & sociales		
E.1. Impôts	480.902,28	389.459,95
E.2. Rémunérations & charges sociales	480.597,87	686.604,11
F. Autres dettes	340.590,91	378.249,79
	10.350.023,11	15.341.836,33
X. Comptes de régularisation	10.966.839,85	9.189.794,14
TOTAL DU PASSIF	119.592.367,68	130.166.604,17

COMPTE DE RESULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2016

CHARGES (en euros)	2015	2016	PRODUITS (en euros)	2015	2016
RESULTATS D'EXPLOITATION			RESULTATS D'EXPLOITATION		
II. Coût des ventes et des prestations			I. Ventes et prestations		
B. Services et biens divers	5.547.476,64	7.659.475,10	A. Chiffre d'affaires	9.016.446,28	9.210.614,00
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	8.751.292,25	8.789.392,25	D. Autres produits d'exploitation	9.392.352,79	10.193.376,58
D. Amortissements et réduct.valeur sur immob. corporelles	5.000.562,85	5.310.471,85	1. Subvention dragages	768.884,68	2.635.000,00
E. Réduction de valeur sur créances commerciales (dot.+ ,rep.-)	164.809,09	-306.843,75		19.177.683,75	22.038.990,58
F. Provisions pour risques et charges (dot.+ , reprises -)	833.508,66	-116.574,38	RESULTATS FINANCIERS		
G. Autres charges d'exploitation	1.995.441,73	2.716.796,61	IV. Produits Financiers		
	22.293.091,22	24.052.717,68	B. Produits des actifs circulants	48.609,52	63.110,05
RESULTATS FINANCIERS			C. Autres produits financiers		
V. Charges Financières			1. Subsidés en capital	2.876.020,18	3.566.092,98
A. Charges des dettes	923.898,16	915.809,83		2.924.629,70	3.629.203,03
B. Réductions de valeur sur actifs circulant	-179.066,58		RESULTATS EXCEPTIONNELS		
C. Autres charges financières	8.543,30	8.543,30	VII. Produits exceptionnels		
	753.374,88	924.353,13		1.383.286,11	83.900,11
RESULTATS EXCEPTIONNELS			IMPOTS SUR LE RESULTAT		
VIII. Charges exceptionnelles			X. B. Régularisations d'impôts et reprises provisions fiscales		
A. Amort et réduct valeur excep sur immob incorp et corp	149.321,20	66.264,05	RESULTAT DE L'EXERCICE A AFFECTER		
B. Réductions valeur sur immob financières			XIII. Perte de l'exercice à affecter		
E. Autres charges exceptionnelles					
	149.321,20	66.264,05	TOTAL DES PRODUITS		
IMPOTS SUR LE RESULTAT				23.485.599,56	25.752.093,72
X. A. Impôts					
	157.832,27		RESULTAT DE L'EXERCICE A AFFECTER		
RESULTAT DE L'EXERCICE A AFFECTER			XIII. Bénéfice de l'exercice à affecter		
				131.979,99	708.758,86
TOTAL DES CHARGES				23.485.599,56	25.752.093,72

ANNEXES AU BILAN ET COMPTE DE RÉSULTATS

(en milliers d'euros)

AFFECTATION ET PRELEVEMENTS	Exercice	Exercice précédent
A. Bénéfice à affecter	2.474	1.772
Perte à affecter (-)		
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	709	132
Perte de l'exercice à affecter (-)		
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	1.766	1.640
Perte reportée de l'exercice précédent (-)		
C. Affectation aux moyens propres		
2. À la réserve légale		
3. Aux autres réserves	-35	-6
D. Résultat à reporter		
1. Bénéfice à reporter (-)	-2.439	-1.766
2. Perte à reporter		



III. ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(en milliers d'euros)					
	Terrains et constructions	Installations mach. outillage	Mobilier & mat. roulant	Location & financement	Autres immob. corporelles	Immob. en cours & acptes
a) VALEUR D'ACQUISITION						
au terme de l'exercice précédent :	159.066	3.470	3.172	23.540	1.556	3.784
mutations de l'exercice :						
- acquisitions, y compris la production immobilisée	1.114	20	48			7.826
- cessions et désaffectations	-25	-157	-314			
- transferts d'une rubrique à une autre	3.362					-3.362
Au terme de l'exercice	163.517	3.333	2.906	23.540	1.556	8.248
b) PLUS-VALUES						
au terme de l'exercice précédent :	10.415		3			
mutations de l'exercice :						
- actées						
- acquises de tiers						
- annulées						
- transferts d'une rubrique à une autre						
Au terme de l'exercice	10.415		3			
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEURS						
au terme de l'exercice précédent :	95.550	2.980	2.806	2.029	969	
mutations de l'exercice :						
- actés	4.464	120	136	468	65	
- repris						
- acquis. de tiers						
- annulés	-44	-156	-296			
- transferts d'une rubrique à une autre						
Au terme de l'exercice	99.970	2.944	2.646	2.497	1.034	
d) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE						
(a) + (b) - (c) dont mobilier et matériel roulant	73.962	389	263	21.043	522	8.248

(en milliers d'euros)

IV. ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation	Autres entreprises
1. Participations, actions et parts			
a) valeur d'acquisition	660		
b) réductions de valeur	-508		
2. Créances			
a) valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent			1
Mutations de l'exercice :			
additions			
remboursements			
réductions de valeur actées			
réductions de valeur reprises			
différences de change			
autres			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice			1
VI. PLACEMENTS DE TRESORERIE, AUTRES PLACEMENTS		Exercice	Exercice précédent
Actions et parts			
- valeur comptable augmentée du montant non appelé			
Titres à revenus fixes			
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit avec une durée résiduelle ou de préavis			
- d'un mois au plus			
- de plus d'un mois à un an au plus			
Autres placements de trésorerie :			
VII. COMPTES DE REGULARISATION (ACTIF)		Exercice	
(ventilation des montants significatifs)			
Intérêts centralisation financière		49	
Primes linguistiques fédérales		209	

(en milliers d'euros)

VIII. ETAT DU CAPITAL	Montants en millier EUR	Nombre d'actions
A. CAPITAL SOCIAL		
1. Capital souscrit (rubrique 100 du passif)		
- au terme de l'exercice précédent	2.277	
- modifications au cours de l'exercice		
- augmentation		
- au terme de l'exercice	2.277	
2. Représentation du capital		
2.1. Catégories d'actions nominatives	2.277	1.833
2.2. Actions nominatives ou au porteur		
- nominatives		1.833
- au porteur		
B. CAPITAL NON LIBERE (rubrique 101 du passif)	Montant non appelé	Montant appelé non versé
Actionnaires redevables de libération		
- Région de Bruxelles-Capitale	3	
TOTAL	3	



ANNEXES AU BILAN ET COMPTE DE RÉSULTATS

(en milliers d'euros)

IX. PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES		Exercice	
Ventilation de la rubrique 163/5 du passif si celle-ci représente un montant important			
- provisions pour gros entretien & grosses réparations			
- autres			
		11.728	
X. ETAT DES DETTES		DETTES (OU PARTIE DES DETTES)	
	Echéant dans l'année	ayant + d'1 an 5 ans au +	ayant + de 5 ans à courir
A. VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE			
Dettes financières			
4. Etablissements de crédit	734	3.266	16.186
Dettes commerciales			
Acomptes reçus sur commandes			
Autres dettes			
TOTAL	734	3.266	16.186
B. DETTES GARANTIES		les pouvoirs publics belges	sûretés réelles sur actifs
DETTES (ou partie des dettes) garanties par			
Dettes financières			
4. Etablissements de crédit	20.186		
Dettes commerciales			
Acomptes reçus sur commandes			
TOTAL	20.186		
C. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		Exercice	
1. Impôts			
a) dettes fiscales échues			
b) dettes fiscales non échues			
c) dettes fiscales estimées			
2. Rémunérations et charges sociales			
a) dettes échues envers l'O.N.S.S.			
b) Autres dettes salariales et sociales			
		389	
		687	

(en milliers d'euros)

XI. COMPTES DE REGULARISATION (PASSIF)		Exercice	
- intérêts sur l'emprunt		600	
- subsides charges		2.300	
- Emphythéose		6.290	
(en milliers d'euros sauf C1)			
XII. RESULTATS D'EXPLOITATION		Exercice	Exercice précédent
B. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION dont :			
subsidés d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics			
		9.676	7.643
C1. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE			
a) Nombre total à la date de clôture			
		131	132
b) Effectif moyen du personnel calculé en temps plein			
		123,4	124,9
c) Nombre effectif d'heures prestées			
		175.465	181.864
C2. FRAIS DE PERSONNEL			
a) rémunérations et avantages sociaux directs			
		6.173	6.070
b) cotisations patronales d'assurances sociales			
		2.202	2.214
c) primes patronales pour assurances extra-légales			
d) autres frais de personnel			
		415	467
e) pensions			
C3. PROVISIONS POUR PENSIONS			
Dotations (+), utilisations et reprises (-)			
D. REDUCTIONS DE VALEUR			
1) sur stocks et commandes en cours			
2) sur créances commerciales			
		188	284
		-495	-119
E. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
constitution			
		2.951	1.141
utilisations et reprises			
		-3.068	-307
F. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			
impôts et taxes relatifs à l'exploitation			
		2.495	1.757
autres			
		222	239
G. PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE			
1. Nombre total à la date de clôture			
2. Nombre moyen calculé en équivalent temps plein			
Nombre effectif d'heures prestées			
Frais pour l'entreprise			

(en milliers d'euros)

XIII. RESULTATS FINANCIERS	Exercice	Exercice précédent
A. AUTRES PRODUITS FINANCIERS		
- produits des actifs circulants		
- subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats : subsides en capital	3.566	2.875
subsides en intérêts		
B. INTERETS ET CHARGES FINANCIERES PORTEES A L'ACTIF		
C. REDUCTIONS DE VALEUR SUR ACTIFS CIRCULANTS		- 179
E. AUTRES CHARGES FINANCIERES		
- rente Ville de Bruxelles	9	9
- divers		

XIV. RESULTATS EXCEPTIONNELS	Exercice
A. Ventilation des autres produits exceptionnels s'ils sont importants	
- plus-value réalisée réalisations d'actifs	84
- revenus d'exploitation d'exercices antérieurs	
B. Ventilation des autres charges exceptionnelles si elles sont importantes	
- réductions de valeur sur immobilisation corporelle	66
- réductions de valeur sur immobilisation financière	

XV. IMPOTS SUR LE RESULTAT	Exercice
Organisme d'intérêt public soumis l'impôt des personnes morales	

XVI. AUTRES TAXES ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS	Exercice	Exercice précédent
A. Taxe sur la valeur ajoutée, taxes d'égalisation et taxes spéciales portées en compte		
1. à l'entreprise (déductibles)	757	921
2. par l'entreprise	2.116	2.164
B. Montants retenus à charge de tiers, au titre de :		
1. précompte professionnel	1.791	1.789
2. précompte mobilier		

(en milliers d'euros)

XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	Exercice
Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de l'entreprise, s'ils ne sont pas portés au bilan :	
Caisse des dépôts et consignations	178
Caisse des dépôts et consignations CSC	787
Garanties bancaires	2.006
Engagement d'acquisition et de cession d'immobilisations	
Débiteurs pour engagements de cession	1.189
Engagement de cession	1.189
XIX. RELATIONS FINANCIERES AVEC LES ADMINISTRATEURS ET GERANTS	Exercice
D. Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable : aux administrateurs et gérants	75



BILAN SOCIAL

Numéro sous lequel l'entreprise est inscrite à l'Office National de Sécurité Social : 930149-48

A. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL					
1. Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalent temps plein (ETP) (exercice)	4. Total (T) ou total en équivalent temps plein (ETP) (exercice précédent)
Nombre moyen de travailleurs	100	115,3	16,2	123,4 (ETP)	124,9 (ETP)
Nombre effectif d'heures prestées	101	164.840	10.625	175.465 (T)	181.864 (T)
Frais de personnel (en euros)	102	8.129.034	660.359	8.829.118 (T)	8.773.469 (T)
2. A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalent temps plein	
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel		105	113	18	122,2
b. Par type de contrat de travail					
Contrat à durée indéterminée		110	95	18	104,2
Contrat à durée déterminée		111	17		17
Contrat de remplacement		113	1		1
c. Par sexe					
Hommes		120	82	10	87,3
Femmes		121	31	8	34,9
d. Par catégorie professionnelle					
personnel de direction		130	5		5
Employés		131	64	11	69,5
Ouvriers		132	44	7	47,7
D. INTERIMAIRES ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE					
Au cours de l'exercice			Codes	Intérimaires	Pers mises à disposition
Nombre moyen				150	
Nombre effectif d'heures prestées				151	
Frais pour l'entreprise (en euros)				152	
II. TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE					
A. ENTRÉES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalent temps plein	
1. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice		205	23	23	
2. Par type de contrat de travail					
Contrat à durée indéterminée		210	7	7	
Contrat à durée déterminée		211	16	16	
Contrat de remplacement		213			



B. SORTIES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalent temps plein
1. Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	305	21		21
2. Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	5		5
Contrat à durée déterminée	311	16		16
Contrat de remplacement	313			
4. Par motif de fin de contrat				
Pension	340	3		3
Prépension	341			
Licenciement	342	3		3
Autre motif	343	15		15
IV. FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS				
A. ENTRÉES	Codes	Nombre de travailleurs	Nombre d'heures	Coût (en euros)
Hommes	580	87	3.764	104.297
Femmes	581	33	1.626	46.577

RÈGLES D'ÉVALUATION

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux articles 28 à 81 de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001 relatif aux comptes annuels des entreprises.

RÈGLES PARTICULIÈRES

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Aucune des immobilisations corporelles n'a fait l'objet de réévaluation durant l'exercice 2016; elles sont comptabilisées à leur prix d'acquisition ou de revient.



AMORTISSEMENTS

Les amortissements sont calculés suivant les normes en la matière (A.R. du 30/01/01). Ils consistent en un amortissement linéaire sans maintien d'une valeur résiduelle (c.à.d. avec maintien d'une valeur résiduelle de 0 %). Les amortissements pratiqués pendant l'exercice 2016 (Décision du Conseil d'Administration du 23/12/2011) le sont selon les taux suivants :

• Ouvrages d'art	2%
• Bâtiments administratifs	3%
• Bâtiments et installations industriels	5%
• Gros outillage	10%
• Matériel d'exploitation (groupes électrogènes, ponts)	10%
• Mobilier de bureau	10%
• Petit matériel (aspirateurs, petits compresseurs,...)	20%
• Véhicules	20%
• Matériel publicitaire et informatique	33%
• Matériel de haute technologie (gsm, fax, postes de tél.)	33%
• Immobilisations incorporelles	33%
• Concession de droits réels	Durée résiduelle d'exploitation

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les participations enregistrées à leur valeur nominale sont maintenues pour cette valeur aussi longtemps qu'une variation de valeur durable n'est pas constatée.

CRÉANCES À UN AN AU PLUS

Les créances commerciales sont enregistrées à leur valeur nominale. Une réduction de valeur est appliquée lorsque la valeur de réalisation à la date du bilan est inférieure à la valeur comptable.

La règle adoptée pour les créances douteuses est la suivante :

- Créances en retard de six mois à un an **réduction de 25%**
- Créances en retard d'un an à un an et demi **réduction de 50%**
- Créances en retard de plus d'un an et demi **réduction de 100%**

PROVISIONS

Pour les grands travaux périodiques de dragage, une provision est annuellement prélevée tenant compte de l'importance de la charge qui devra être supportée au cours des prochaines années.

Pour les litiges dont l'issue est incertaine, des ajustements de provisions ont été opérés afin de couvrir ces risques à concurrence de 50 % de l'estimation du préjudice.

COMPTES DE RÉGULARISATION

Afin que le compte de résultats reflète aussi fidèlement que possible le résultat de l'exercice, les charges encourues et non échues, de même que les produits acquis et non reçus à la date de clôture du bilan, sont comptabilisés en comptes de régularisation.

GARANTIE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

La Région de Bruxelles-Capitale a accordé sa garantie pour le remboursement du principal, des intérêts et frais afférents à l'emprunt contracté pour les travaux d'assainissement de Carcoke auprès de la Banque Européenne d'Investissements (BEI). Elle nous les rembourse via la dotation annuelle.

COMPOSITION DU CAPITAL AU 31 DÉCEMBRE 2016

CAPITAL SOUSCRIT	en EUR - Année 2016
Région de Bruxelles-Capitale	1 321 614,22
Ville de Bruxelles	760 487,75
Brinfin S.A.	83 453,85
Molenbeek-Saint-Jean	30 565,27
Schaerbeek	20 748,69
Saint-Gilles	16 509,71
Anderlecht	14 873,61
Saint-Josse-Ten-Noode	12 493,83
Ixelles	11 279,16
Koekelberg	3 346,56
Etterbeek	1 239,47
	2 276 612,12
CAPITAL NON APPELÉ	
Lors du 3 ^{ème} complément souscrit par la Région de Bruxelles Capitale, un montant de 3 377,67 € n'a pas été souscrit. Le montant initial de la souscription devait être de 275 161,81 € et le versement a été de 271 784,14 €	-3 377,67
CAPITAL	2 273 234,45

